



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20047350

le,



26 MARS 2020

Greffe

N° d'entreprise : 0402 374 806

Nom

(en entier) : **SIGN & FACADE LIEGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Nouvelles Technologies 2, 4460 Grâce-Hollogne**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur (délégué) - fin d'un mandat de gestion journalière - pouvoirs

Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises le 14 janvier 2020:

Le seul actionnaire décide de mettre fin au mandat d'administrateur de la Société, de Didier Vael SRL, ayant son siège social à 3020 Herent, Klein Daelenstraat 10/A1, inscrite au registre des personnes morales de Leuven sous le numéro d'entreprise 0539.895.466, avec représentant permanent monsieur Didier Vael, domicilié à 3020 Herent, Klein Daelenstraat 10/A1.

Le seul actionnaire décide de nommer YeYe SRL, ayant son siège social à 3018 Wijgmaal, Wijgmaalbroek 84, inscrite au registre des personnes morales de Louvain sous le numéro d'entreprise 0666.504.321, avec représentant permanent monsieur Johan Miermans, domicilié à 3018 Wijgmaal, Wijgmaalbroek 84, comme administrateur de la Société à partir du 14 janvier 2020. Son mandat est non rémunéré et se terminera lors de l'assemblée générale de 2023 qui statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le seul actionnaire donne procuration à la société ADVISORY SERVICES SC (RPM Anvers, département Anvers - 0459.309.351), ayant son siège social à 2600 Anvers (Berchem), Potvlietlaan 6, représentée par monsieur Marc Van den Bossche, administrateur, avec possibilité de substitution, afin d'effectuer toutes les opérations, de préparer et signer tous les documents et de fournir toutes les directives nécessaires et utiles à cet effet, pour l'accomplissement des formalités requises concernant la publication et la notification des décisions susmentionnées auprès de toutes les autorités compétentes, y compris l'administration fiscale, la Banque-Carrefour des Entreprises, le greffe du tribunal de l'entreprise compétent.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 14 janvier 2020:

Le conseil d'administration décide de mettre fin au mandat d'administrateur délégué de la Société, de Didier Vael SRL, ayant son siège social à 3020 Herent, Klein Daelenstraat 10/A1, inscrite au registre des personnes morales de Louvain sous le numéro d'entreprise 0539.895.466, avec représentant permanent monsieur Didier Vael, domicilié à 3020 Herent, Klein Daelenstraat 10/A1.

Le conseil d'administration décide de nommer la société YeYe SRL, ayant son siège social à 3018 Wijgmaal, Wijgmaalbroek 84, inscrite au registre des personnes morales de Louvain sous le numéro d'entreprise 0666.504.321, avec représentant permanent monsieur Johan Miermans, domicilié à 3018 Wijgmaal, Wijgmaalbroek 84, comme administrateur délégué de la Société à partir du 14 janvier 2020.

Ce mandat d'administrateur délégué est d'une durée indéterminée et se restera en vigueur tant que YeYe SRL sera également nommé administrateur de la Société, sauf décision contraire du conseil d'administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/04/2020 - Annexes du Moniteur belge



Prenant effet le 15 janvier 2020, le conseil d'administration décide de mettre fin au mandat de gestion journalière de JKML SRL, ayant son siège social à 3000 Leuven, Parkstraat 217 bus 1, inscrite au registre des personnes morales de Louvain sous le numéro d'entreprise 0567.812.957, avec représentant permanent monsieur Jackie Kerckhof, domicilié à 3000 Leuven, Parkstraat 217 bus 1, au sein de la Société et de rétracter tous les pouvoirs accordés à JKML SRL, tels que publiés dans les annexes du Moniteur belge du 19.02.2015 sous numéro 15027392.

Le conseil d'administration donne procuration à la société ADVISORY SERVICES SC (RPM Anvers, département Anvers – 0459.309.351), ayant son siège social à 2600 Anvers (Berchem), Potvlietlaan 6, représentée par monsieur Marc Van den Bossche, administrateur, avec possibilité de substitution, afin d'effectuer toutes les opérations, de préparer et signer tous les documents et de fournir toutes les directives nécessaires et utiles à cet effet, pour l'accomplissement des formalités requises concernant la publication et la notification des décisions susmentionnées auprès de toutes les autorités compétentes, y compris l'administration fiscale, la Banque-Carrefour des Entreprises, le greffe du tribunal de l'entreprise compétent.

Pour extrait analytique

Advisory Services SC
Mandataire spécial
Représentée par son administrateur
Marc Van den Bossche